



## La pêche de loisir dans les Ardennes

Comportements & attentes des pêcheurs  
Poids économique

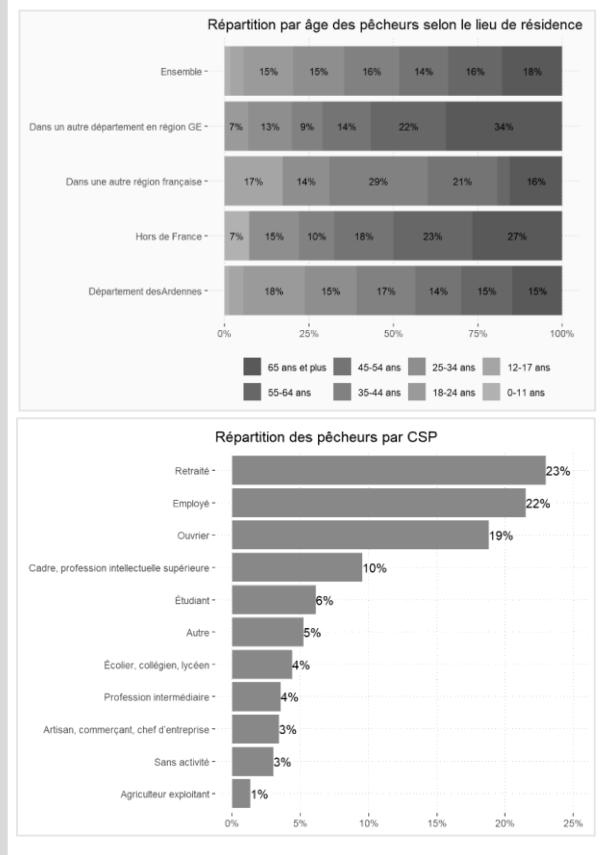
- **13 344** adhérents en 2023 dans les Ardennes
- **453** pêcheurs enquêtés sur le département
- **9,53 millions d'€** de poids économique
- **59 emplois** directs et induits à minima
- **400 bénéficiaires** des actions menées par la fédération et les AAPPMA\*
- **273 ha de plan d'eau**
- **35 000 km de cours d'eau**

L'Association Régionale de pêche et de protection du milieu aquatique Grand-Est ainsi que les 10 fédérations départementales de cette région ont souhaité mutualiser une étude socio-économique pour :

- **Avoir une meilleure connaissance des pêcheurs** : quels profils ? D'où viennent-ils et où vont-ils ? Quelles sont leurs pratiques et leur niveau de dépenses ? Quelles sont leurs attentes ?
- **Valoriser l'impact économique de la pêche de loisir**, afin que cette activité soit mieux reconnue : à combien s'élèvent les retombées économiques de la pêche de loisir ? Quels sont les impacts de cette activité sur le tourisme ? Quelles sont les externalités liées à la pratique (ex. implication des bénévoles, actions de préservation de l'environnement...) ?
- **Identifier le potentiel et les leviers de développement de la pêche** : quels potentiels et leviers pour contribuer au développement d'activités économiques dans les territoires ruraux ? Au lissage de l'activité des acteurs du tourisme ? A la transition écologique et au bon état écologique des cours d'eau ?

# LA SOCIOLOGIE DES PÊCHEURS

- Dans l'ensemble, la répartition des pêcheurs adhérents à la fédération est plutôt en faveur des tranches d'âges les plus âgées (55 ans et plus). Les 55 ans et plus constituent près de 35 % des pêcheurs adhérents alors que les moins de 25 ans représentent 20 %. A noter que cette répartition est encore plus prononcée chez les pêcheurs provenant d'un autre département de la région Grand Est. Chez les pêcheurs étrangers, les 55 ans et plus dépassent les 50 %.
- En termes de catégories socio-professionnelles, un pêcheur adhérent (résident en France) sur trois est inactif (écoliers, étudiants, retraités, sans activité), dont 23% sont retraités. Parmi les actifs, les employés représentent la première catégorie socio-professionnelle des pêcheurs adhérents (22 %, résident en France).
- 93% des pêcheurs des Ardennes sont des hommes, ce qui correspond aux tendances observées en région mais aussi sur le plan national.



## LES PRATIQUES

### Techniques



- La pêche au leurre, au vif et au coup sont les 3 techniques les plus pratiquées à échelle régionale comme à échelle départementale. Toutefois les Ardennes présentent de plus forts taux d'utilisation de la pêche au vif (21% soit +6 pts par rapport à la Région).
- 96% des pêcheurs pratiquent la gracion (mais pas forcément de manière systématique). Dans l'ensemble, plus le pêcheur est jeune, plus il aura tendance à pratiquer strictement la gracion.

### Espèces pêchées

Une grande variété d'espèces sont pêchées. Parmi les adhérents enquêtés, ils sont:



- 17% à pêcher le brochet
- 15% à pêcher la perche
- 13% à pêcher le sandre
- 12% à pêcher les poissons blancs

### Types de lieux et embarcations



- Les cours d'eau sont largement pratiqués, pour presque 70% des pêcheurs. Les plans d'eau ne sont fréquentés régulièrement que pour 49% des adhérents. Près de 40% des pêcheurs adhérents pêchent aussi en plan d'eau privé (sans achat de carte) notamment en raison de quête de nouveauté.
- 31% des pêcheurs adhérents pratiquent la pêche en embarcation : plus le pêcheur est jeune, plus il aura tendance à utiliser une embarcation, à l'exception des moins de 18 ans. Le bateau est le mode d'embarcation le plus utilisé. Les jeunes ont un attrait marqué pour le float tube.

### Pratiques sociales



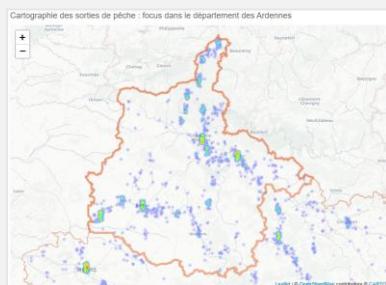
- La pêche est le plus souvent pratiquée en solitaire pour presque 40% des pêcheurs répondants.
- La pêche entre amis ou en famille est plus fréquente, et est pratiquée par près de deux tiers des pêcheurs.

# LA FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE (touristes et non touristes)



## Top 10 des lieux de sorties pêche

Les sorties pêche sont des déplacements effectués sans nuitées associées (ce ne sont pas des séjours)



## Les 3 principaux critères de choix de ces lieux



## Comment ces lieux sont-ils connus ? Les 3 principaux vecteurs de communication

	Destinations de sorties	Nombre total de sorties estimées à l'année
1	Sedan	26 210
2	Charleville-Mézières	23 590
3	Rethel	21 990
4	Givet	21 980
5	Asfeld	20 260
6	Monthermé	17 640
7	Château-Porcien	17 220
8	Fumay	14 660
9	Les Mazures	13 770
10	Revin	12 430

1. Le cadre environnant
2. La connaissance / découverte personnelle du lieu de pêche
3. La proximité du site au domicile (inférieur à 50 km aller/retour)

1. Le bouche à oreille
2. La découverte personnelle
3. La communication numérique

## LE PROFIL « TOURISTE »

- Les « **touristes** » sont des pêcheurs qui ont réalisé au moins une nuitée dans un département autre que leur département de résidence.
- 72%** des adhérents résident dans le département, **5%** dans un autre département de la région Grand Est, **6%** dans une autre région française et **17%** hors de France.
- 70 %** des séjours sont réalisés par des adhérents résidents à l'extérieur du département. Deux tiers de l'ensemble des séjours sont comptabilisés dans le secteur non-marchand.
- Les Ardennes** et la **Haute-Marne** sont les départements les plus attractifs pour les séjours pêche.

**2 000 000 €**

C'est le montant de dépenses locales effectuées par des pêcheurs touristes. Cette dépense concerne en grande partie des comportements « intrarégionaux », c'est-à-dire de touristes se déplaçant d'un département à l'autre.

**1 008€** de dépenses moyennes annuelles : c'est la dépense moyenne d'un adhérent dans le département, mais originaire d'une autre région que la région Grand Est (à l'échelle régionale, ce chiffre est de 1918 €).

**1905 €** de dépenses moyennes annuelles : c'est la dépense moyenne d'un adhérent dans le département, mais originaire d'un autre pays (à l'échelle régionale, ce chiffre est de 1643 €). **Cela signifie que la cible « pêcheur étranger » est intéressante dans ce département au regard de leur niveau de dépense.**



## 4 nuits

C'est la durée moyenne d'un séjour avec nuitées, c'est **3 nuits** à l'échelle régionale.

**3 principaux postes de dépenses :**  
le matériel, l'hébergement et la restauration.

# LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE DE LOISIR

**Un pêcheur des Ardennes dépense en moyenne 1028 € / an** (année 2023)

NB : En comparaison, la dépense des pêcheurs en France a été estimée en 2011 par la Fédération Nationale de Pêche à 681 € / an. En région Grand Est, la dépense estimée pour 2023 est de 1166 €/pêcheur.

## 12 millions d'euros dépensés (hors cartes de pêche), dont 8,1 millions d'euros dépensés localement

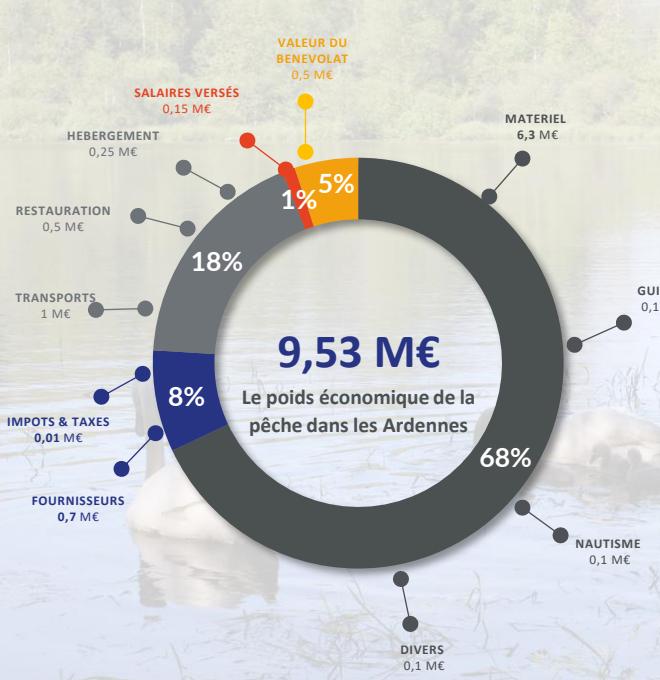
Les dépenses locales concernent les achats réalisés en région. La vie sociale et économique des adhérents se passant principalement dans leur département d'adhésion, on peut supposer que cette dépense s'effectue en grande partie dans ce département.

Une fois les dépenses des touristes isolées, **31% des dépenses des pêcheurs adhérents du département ne sont pas dépensées localement**.

Cette « évasion » porte principalement sur le matériel, l'hébergement et la restauration.

Catégorie de dépense	Dépenses estimées (millions d'€)	Part des dépenses	Comparaison moyenne régionale
 MATERIEL ET MAGASINS	6,3	77,5%	70 %
 HEBERGEMENT	0,25	3,0 %	6,5 %
 RESTAURATION	0,5	6,0 %	8 %
 TRANSPORT	1,0	12,5 %	12 %
 NAUTISME (locations, embarcations)	Non significatif	Non significatif	0,5 %
 GUIDES	Non significatif	Non significatif	1,2 %
 DIVERS	0,1	1,0 %	1,8 %

Calculs dépenses locales : Terre d'Avance 2025 sur les dépenses 2023



**+ 1,61 M€** c'est le montant de la contribution des Ardennes à l'économie régionale du Grand-Est soit **7,5 %** du poids régional (11 140 000 €)

## Un poids économique estimé à 9,53 Millions d'€

Le poids économique de la pêche est un exercice permettant de quantifier en € un ensemble d'impacts économiques liés à la pratique de la pêche.

### IMPACTS DIRECTS

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, directement liées à la pêche (matériel, guides, nautisme, divers)

### IMPACTS INDIRECTS

Dépenses des fédérations et associations de pêche dans le cadre de leurs actions de développement, de préservation de l'environnement, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche

### IMPACTS CATALYTIQUES

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, entourant la pratique de la pêche (hébergement, restauration, transport)

### IMPACTS INDUITS

Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), réinjectables dans l'économie locale

### EXTERNALITÉS

Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (Valorisation des journées de bénévolat)

## 59 emplois

- 7 emplois directs (fédération et associations de pêche)
- 52 emplois induits chez les fournisseurs des pêcheurs (matériel, hébergement, restauration, guides)
- Et sûrement plus car il n'a pas été possible d'estimer les emplois induits chez les entreprises de services et de travaux missionnées par les fédérations et les AAPMAs.

# AU-DELÀ DES CHIFFRES , D'AUTRES APPORTS DE LA PÊCHE POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

## LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION ET DES APPMA



- Actions sur les milieux aquatiques (restauration, entretien, travaux, sauvetage...)
- **Etudes** (suivi de la qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles ...)
- Procédures **juridiques**, constats d'atteinte au milieu, police de la pêche
- Actions d'empoissonnement
  
- **Manifestations** autour du loisir pêche (salons, compétitions, événements)
- Actions de **promotion / communication**
- Actions sur des **publics cibles** (établissements scolaires, jeunes, femmes)
- **Aménagements** à vocation halieutique
- **Manifestations** autour de l'environnement (expositions, salons)
- **Ateliers Pêche Nature**
- Journées pêche et **découverte** des milieux aquatiques
- **Interventions** auprès de publics scolaires

## EN 2023

- Plus de 2 500 jours de bénévolat dont 70 % dans les APPMA
- Près de 400 bénéficiaires des actions
- De nombreuses actions d'intérêt général dont les bénéficiaires vont bien au-delà des pêcheurs

Les bénéficiaires sont les personnes ayant participé aux actions menées par les fédérations et associations. Par exemple : les publics scolaires sensibilisés

## ILS TEMOIGNENT



### Loick GILLET, jeune pêcheur à la Carolo-Villersoise.

Âgé de 18 ans, je pêche depuis que j'en ai 7. Cette passion, je l'ai découverte grâce à mon grand-père et à mon père avec qui je passe de nombreux moments au bord de la Meuse. Qu'il fasse 30°C ou que les températures soient négatives, je pêche tout au long de l'année, de jour comme de nuit. Je pêche essentiellement la carpe, en no kill, mais il m'arrive aussi de pratiquer la pêche au feeder. Pour moi qui suis souvent stressé, c'est un bon moyen de détente qui me permet d'être plus concentré sur mes objectifs. Je participe aux nombreuses manifestations pour lesquelles intervient l'association « Carpe de la Vallée » afin de faire connaître la pêche de la carpe et au feeder. Connaître et protéger l'environnement est pour moi primordial, c'est pourquoi je me suis dirigé vers la formation STAV au Campus Agro-environnemental de Saint-Laurent (08).

### Tatiana SMITH, secrétaire des Amis de la Gaule.

La pêche est une affaire de famille chez-nous ! Mon mari est le président de l'APPMA d'Amagne et mon fils aîné est membre du conseil d'administration. Cette passion, transmise à mes enfants, je la tiens de ma maman avec qui j'allais pêcher toute petite. J'aime la pêche au posé même si j'ai une préférence pour le manier, bien que je ne sente pas toujours les attaques. La pêche signifie pour moi des moments d'évasion et de détente. Je fais partie de l'APPMA depuis 2015 et j'essaye à mon niveau de m'investir en allant dans les manifestations pour échanger avec les autres et apprendre. En tant que bénévole, je participe également au nettoyage des berges, à la mise en place de signalisation et à la surveillance des poissons piégés après les épisodes de crues.

Retrouvez « APPMA Les Amis de la Gaule » sur Facebook pour partager sur la pêche dans la bienveillance.



### Thierry MAROTEAUX, garde pêche particulier de la fédération.

Depuis mon plus jeune âge, je prends plaisir à aller à la pêche aux petits poissons ou aux carnassiers, dans des grands milieux ou petits cours d'eau, ce que j'apprécie avant tout c'est d'être au bord de l'eau. L'aventure garde pêche a débuté pour moi dans l'APPMA de Sedan il y a 4 ans et aujourd'hui je suis garde fédéral. J'ai un profond attachement pour la protection de l'environnement et pour moi cela passe avant tout par la sensibilisation et l'éducation aux bonnes pratiques. Le respect des règles permet d'assurer le bon état de la ressource halieutique et ainsi de préserver la biodiversité. Mon engagement se manifeste aussi avec ma participation aux inventaires piscicoles de la fédération. J'aime apprendre de nouvelles choses et assister à ces suivis me permet d'approfondir ma culture générale. J'ajouterais que c'est toujours un plaisir de retrouver le groupe de bénévoles que ce soit lors des pêches scientifiques ou de sauvetage et bien entendu lors de nos sorties garderie.





## LES JEUNES ADULTES (18-34 ans)

- 87% des pêcheurs adhérents de la région Grand Est sont âgés entre 18 et 34 ans.
- Les 18-34 ans pratiquent le plus la **pêche en embarcation** : les 18-24 ans citent à 60% l'utilisation du float-tube et les 25-34 ans citent à 48% l'usage du bateau.
- **Les jeunes adultes** dépensent en moyenne entre 1322 € et 1453 € par an (1166/an en région Grand Est).
- **Les 18-24 ans** participent légèrement plus aux actions des AAPPMA que l'ensemble des pêcheurs (25% contre 23% aux travaux et actions pour l'environnement).
- A l'inverse, **les 25-34 ans** participent moins aux actions des AAPPMA que l'ensemble des pêcheurs : le manque de temps est la principale cause de leur absence de participation (43% des répondants).
- Ils s'accordent sur le fait que **les jeunes s'intéressent de plus en plus à la pêche**, que c'est un loisir qui coûte cher et que l'investissement dans une association de pêche peut être difficile.
- Pour inciter d'autres jeunes à pratiquer la pêche : **Adapter les canaux de communication, organiser des sorties destinées aux jeunes, organiser des stages découvertes.**

### Leurs principales attentes

- Réétudier la tarification des cartes jeunes (adopter un prix préférentiel la première année)
- Relayer et communiquer sur une pratique dynamique, responsable et plus moderne via les réseaux sociaux
- Encourager une pratique plus éthique et respectueuse de l'environnement



## Des profils de pêcheurs intéressants à mettre en lumière à l'échelle régionale :

### Les pêcheurs étrangers



- **15% des enquêtés** parmi les pêcheurs adhérents résident hors de France dont 7% en Allemagne et 4% en Belgique.
- Des **pêcheurs étrangers plus âgés** : 50% ont plus de 55 ans et 19% ont 65 ans et plus.
- Plus de la moitié sont actifs dont 59% qui travaillent à temps plein.
- **30% sont des retraités** et 2% suivent un cursus scolaire.
- **38,5% des séjours touristiques sont effectués par des pêcheurs étrangers.**
- **Une dépense moyenne de 1643 €** par an pour le pêcheur étranger.

### Les pêcheurs non adhérents



Ces données statistiques sont à lire et analyser avec prudence puisque la population initiale de pêcheurs non adhérents n'est pas connue :

- **Une population plus âgée** : plus de 40% des non adhérents ont plus de 55 ans.
- 80% des non adhérents résident dans la région Grand Est contre 11% dans une autre région française.
- **Plus de 85% des non adhérents déclarent pêcher en plan d'eau privé** dont 40% d'entre eux qui pêchent en carpodrome.
- La dépense moyenne d'un non adhérent est de **2063 € par an** (et l'achat de matériel est le principal poste de dépense).

## LES TENDANCES

- Des dépenses de plus en plus tournées sur le matériel et l'utilisation de techniques de plus en plus modernes
- Une utilisation plus régulière de la gracion (no kill) qui est corrélée avec l'âge (les plus jeunes la pratiquent le plus)
- De faibles niveaux de participation des pêcheurs adhérents aux actions AAPPMA (manque de temps, désintérêt des actions...)

## LES LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

- Améliorer la mise en application et le suivi des réglementations de la pratique de la pêche
- Améliorer l'entretien et gestion des milieux aquatiques pour favoriser la biodiversité
- Faire mieux connaître les actions des fédérations et des AAPPMA auprès des adhérents
- Simplifier la pratique
- Maintenir et renforcer les actions en direction des enfants
- Maintenir et renforcer le bénévolat dans les AAPPMA
- Augmenter la visibilité des professionnels de la pêche
- Promouvoir et développer le tourisme pêche





Etude réalisée  
par les cabinets  
Terre d'Avance,  
D-SIDD et  
Enalyse

## CONTACT

Fédération des Ardennes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Parc d'Activités Ardennes Emeraude, Rue Maurice Périn,  
08090 Tournes

<https://www.peche08.fr>